



La lutte contre la corruption dans les banques, Cas de la banque privée

The fight against corruption in banks, Case of private banking

Dr. Yasmine OUDJEDI DAMERDJI
Université Tahar Moulay Saida, Algérie
damerdji_yasmine@hotmail.fr

Received: 05/07/2023

Accepted: 30/08/2023

Published: 31/08/2023

Résumé :

La corruption dans le secteur bancaire est une préoccupation sérieuse et une menace pour l'intégrité du système financier. Elle est également un frein au développement économique, tout en contribuant à la déstabilisation politique et sociale des États. Elle est universellement reconnue comme une infraction grave. La lutte contre la corruption dans les secteurs public et privé est un enjeu majeur en Algérie et au niveau international. Les banques doivent agir avec intégrité et transparence, s'interdisent de pratiquer la corruption et s'appliquent à respecter les lois et règlements anti-corruption. La présente communication a pour but d'explorer brièvement les différentes procédures disciplinaires ou administratives qui peuvent être engagées à l'encontre des banques d'une part et les mécanismes anti corruption utilisés par la banque privée d'une pour se prémunir d'une autre part.

Mots Clés : Banques, Algérie, Corruption, Blanchiment, Lutte.

Abstract:

Corruption in the banking sector is a serious concern and a threat to the integrity of the financial system. It is also a brake on economic development, while contributing to the political and social destabilization of States. It is universally recognized as a serious offense. The fight against corruption in the public and private sectors is a major issue in Algeria and at the international level. Banks must act with integrity and transparency, refrain from practicing corruption and strive to comply with anti-corruption laws and regulations.

The purpose of this communication is to briefly explore the different disciplinary or administrative procedures that can be initiated against banks on the one hand and the anti-corruption mechanisms used by private banks to protect themselves on the other hand.

Key Words: Banks, Algeria, Corruption, Money laundering, Struggle.

JEL Classification: G22, G32, G33.

*Auteur Correspondant : Yasmine OUDJEDI DAMERDJI (*damerdji_yasmine@hotmail.fr*).



Introduction

La corruption a toujours constitué un sujet prégnant dans un grand nombre de pays. Elle apparaît comme une pratique très ancienne, elle effleure partout, même dans les secteurs les plus réglementés, en effet, la corruption bancaire a une longue histoire, remontant à plusieurs décennies voire des siècles, Ces dernières années ont aussi été riches en événements impliquant les établissements bancaires et financiers, citons les scandales les plus connus et qui ont des conséquences très grave sur l'économie mondiale :

- Affaire Calvi (1982) : L'affaire Calvi, également connue sous le nom de "Banque Ambrosiano", a secoué l'Italie dans les années 1980. Roberto Calvi, le président de la banque Ambrosiano, a été retrouvé mort pendu sous un pont de Londres. L'enquête qui a suivi a révélé un vaste réseau de corruption impliquant des politiciens, des banquiers et des membres de la mafia.
- Scandale de la Banque BCCI (1980-1990) : La Banque de Crédit et de Commerce International (BCCI) était une banque internationale basée à Karachi, au Pakistan. Au cours des années 1980 et 1990, la BCCI a été impliquée dans des activités illégales, y compris le blanchiment d'argent, la fraude et la corruption. Le scandale de la BCCI a entraîné la fermeture de la banque en 1991.
- Crise financière mondiale (2007-2008) : La crise financière mondiale a révélé des pratiques corrompues et frauduleuses dans de nombreuses grandes banques à travers le monde. Des pratiques telles que la titrisation irresponsable, les prêts hypothécaires subprimes et les manipulations des taux d'intérêt ont conduit à des pertes massives pour les banques et les investisseurs.
- Affaire HSBC (2012) : HSBC, l'une des plus grandes banques du monde, a été impliquée dans un scandale de blanchiment d'argent en 2012. La banque a admis avoir facilité le blanchiment d'argent provenant de trafiquants de drogue et d'autres criminels, en violation des lois anti-blanchiment.
- Panama Papers (2016) : Les Panama Papers ont révélé un vaste réseau de sociétés offshore utilisées par des personnalités politiques, des hommes d'affaires et des célébrités pour éviter de payer des impôts et dissimuler des actifs. Plusieurs grandes banques ont été impliquées dans ces activités, facilitant la création de comptes offshore.

Au fil du temps, les banques ont mis en place plusieurs mesures pour renforcer leur système et lutter contre la corruption. Voici quelques-unes des actions entreprises par les banques pour améliorer la transparence et l'intégrité de leurs opérations :

- Renforcement des politiques et des procédures internes : Les banques ont élaboré des politiques et des procédures internes plus rigoureuses pour prévenir la corruption. Elles ont établi des codes de conduite éthique clairs et ont mis en place des mécanismes pour veiller à ce que les employés les



comprennent et les respectent. Ces politiques incluent des règles strictes sur les conflits d'intérêts, la corruption et le blanchiment d'argent.

- Renforcement des programmes de conformité : Les banques ont renforcé leurs programmes de conformité en consacrant plus de ressources à la formation des employés sur les risques de corruption et les obligations légales. Elles ont mis en place des mécanismes de surveillance internes pour détecter les violations potentielles et ont nommé des responsables de la conformité chargés de veiller au respect des règles.
- Amélioration des processus de vérification diligente : Les banques ont amélioré leurs processus de vérification diligente pour évaluer les risques de corruption potentiels associés à leurs clients, partenaires commerciaux et transactions. Elles effectuent des vérifications plus approfondies des antécédents des personnes et des entreprises impliquées, examinent la source des fonds et évaluent la réputation des contreparties.
- Investissement dans la technologie : Les banques ont investi dans des technologies avancées, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, pour renforcer leurs capacités de détection des transactions suspectes. Ces outils d'analyse de données permettent d'identifier les modèles de comportement potentiellement frauduleux et de signaler les transactions à haut risque.
- Collaboration avec les autorités : Les banques collaborent étroitement avec les autorités compétentes, telles que les organismes de réglementation financière et les organismes chargés de l'application de la loi, pour lutter contre la corruption. Elles partagent des informations et coopèrent dans les enquêtes et les poursuites judiciaires.
- Renforcement de la culture d'intégrité : Les banques mettent davantage l'accent sur la promotion d'une culture d'intégrité au sein de l'organisation. Elles encouragent la dénonciation des comportements suspects ou non éthiques et garantissent la protection des lanceurs d'alerte.

Ces mesures visent à renforcer la transparence, la responsabilité et l'éthique au sein du secteur bancaire. Cependant, il est important de souligner que la lutte contre la corruption est un processus continu et que les banques doivent constamment s'adapter aux nouvelles menaces et aux évolutions réglementaires pour prévenir efficacement la corruption.

Problématique : De ce fait, cet article aspire à répondre au questionnement suivant : Comment les banques privées procèdent-elles pour lutter contre la corruption et s'en prémunir ?

Hypothèse de recherche : Les banques privées disposent d'outils performants pour lutter contre la corruption.

Objectifs : Cet article vise à clarifier le concept de corruption et à discuter de différentes procédures disciplinaires et comment les banques luttent contre la corruption, nous avons choisi le cas de la banque privée dont les origines sont européennes, notre article sera présenté en deux parties, la première est dédiée à la partie théorique ou nous allons définir la corruption, ses sanctions, et les différentes



actions qui peuvent être engagés pour lutter contre nous avons constaté quelques points important a mettre en évidence dans notre étude.

I. La définition difficile de la corruption

La corruption constitue un concept difficile à cerner, identifier et définir. Mêlant morale et droit, elle apparaît comme un comportement social déviant qu'il convient de réduire ou réprimer.

1. La définition socio-économique de la corruption

La corruption, du point de vue socio-économique, peut être définie comme un phénomène par lequel des individus ou des groupes abusent de leur pouvoir ou de leur position au sein d'une organisation ou d'une institution afin d'obtenir des avantages personnels illégitimes ou de violer les règles établies.

Sur le plan social, la corruption engendre un dysfonctionnement des institutions, sapant la confiance de la population dans les autorités et les processus décisionnels. Elle crée une atmosphère d'injustice et d'inégalité, favorisant l'impunité et compromettant l'égalité des chances.

D'un point de vue économique, la corruption a des répercussions néfastes sur le développement économique d'un pays. Elle entrave la croissance économique en créant des obstacles à l'investissement étranger, en décourageant l'innovation et en déformant les mécanismes de concurrence. La corruption affecte également l'efficacité de l'utilisation des ressources, détournant des fonds publics qui pourraient être alloués à des projets d'intérêt général tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.

La corruption peut prendre différentes formes, notamment le détournement de fonds, le trafic d'influence, les pots-de-vin, le favoritisme, le népotisme, le blanchiment d'argent et la fraude. Elle peut être présente à différents niveaux de la société, des fonctionnaires de haut niveau aux employés de base, et peut impliquer des interactions entre le secteur public et le secteur privé.

La lutte contre la corruption nécessite des mesures de prévention, de détection et de sanction. Cela comprend la mise en place de lois et de réglementations solides, l'amélioration de la gouvernance, la promotion de la transparence et de la responsabilité, ainsi que la sensibilisation et l'éducation des citoyens.

La compréhension socio-économique de la corruption est essentielle pour élaborer des politiques et des stratégies efficaces visant à prévenir et à combattre ce phénomène, dans le but de promouvoir des sociétés plus justes, équitables et prospères.

Les sanctions disciplinaires à l'encontre des banques en cas de corruption peuvent varier en fonction des lois et des réglementations propres à chaque juridiction. Cependant, voici quelques exemples courants de sanctions disciplinaires appliquées aux banques en cas de corruption :

- Amendes financières : Les autorités réglementaires et les organismes de lutte contre la corruption peuvent imposer des amendes substantielles aux banques reconnues coupables de corruption. Ces amendes peuvent être



calculées en fonction des montants détournés, des avantages illégaux obtenus ou de la gravité de l'infraction.

- Suspension ou révocation des licences bancaires : Dans certains cas graves de corruption, les autorités de régulation peuvent décider de suspendre ou de révoquer la licence bancaire de l'institution concernée. Cela signifie que la banque n'est plus autorisée à exercer ses activités et doit cesser ses opérations.
- Interdiction d'exercer : Les individus responsables de la corruption au sein de la banque peuvent faire l'objet de sanctions individuelles, notamment des interdictions d'exercer des fonctions dans le secteur bancaire. Ces interdictions peuvent être temporaires ou permanentes, selon la gravité des infractions commises.
- Restructuration ou dissolution de la banque : Dans les cas les plus graves, les autorités peuvent décider de restructurer la banque ou de la liquider complètement, en la fermant définitivement. Cela peut être accompagné de la création d'une nouvelle entité pour assurer la continuité des services bancaires essentiels.
- Mesures de surveillance renforcées : Les autorités de régulation peuvent imposer des mesures de surveillance renforcées à une banque reconnue coupable de corruption. Cela peut inclure une surveillance plus étroite de ses activités, une vérification plus fréquente des pratiques internes et un suivi strict de ses engagements de conformité.

Il est important de noter que les sanctions disciplinaires peuvent varier d'un pays à l'autre et dépendent des lois et réglementations en vigueur dans chaque juridiction. Les autorités compétentes travaillent en étroite collaboration avec les organismes de régulation financière et les organismes chargés de l'application de la loi pour enquêter sur les cas de corruption bancaire et imposer les sanctions appropriées en fonction des preuves et de la gravité des infractions commises.

Il existe une combinaison de mécanismes anti-corruption pour prévenir et détecter les activités illicites et la corruption. Voici quelques-uns des mécanismes couramment utilisés dans les banques :

- Politiques et procédures internes : Les banques établissent des politiques et des procédures internes claires pour prévenir la corruption. Ces politiques définissent les normes éthiques, décrivent les règles de conduite attendues et précisent les responsabilités des employés en matière de lutte contre la corruption.
- Programme de conformité : Les banques mettent en place des programmes de conformité robustes pour s'assurer que leurs activités sont conformes aux lois et réglementations anti-corruption en vigueur. Ces programmes incluent des formations régulières pour sensibiliser les employés aux risques de corruption et aux obligations légales.
- Vérification diligente : Avant de conclure des partenariats commerciaux ou d'accepter de nouveaux clients, les banques effectuent des vérifications diligentes approfondies pour évaluer les risques de corruption potentiels.



Cela peut inclure l'examen des antécédents des personnes impliquées, la vérification de la source des fonds et l'évaluation de la réputation des entreprises ou des individus.

- Surveillance financière : Les banques utilisent des systèmes de surveillance financière avancés pour détecter les transactions suspectes ou non conformes. Ces systèmes analysent les modèles de transactions, les montants inhabituels, les pays à haut risque, et alertent les équipes de conformité en cas de comportement suspect.
- Évaluation des risques : Les banques réalisent des évaluations régulières des risques de corruption auxquels elles sont confrontées. Cela leur permet d'identifier les domaines à haut risque, de renforcer les contrôles appropriés et de prendre des mesures pour réduire ces risques.
- Canaux de signalement confidentiels : Les banques mettent en place des canaux de signalement confidentiels pour permettre aux employés, aux clients et aux tiers de signaler tout comportement suspect ou acte de corruption. Ces canaux garantissent la confidentialité et protègent les lanceurs d'alerte contre les représailles.
- Collaboration avec les autorités : Les banques collaborent étroitement avec les autorités compétentes, telles que les organismes de réglementation financière et les organismes chargés de l'application de la loi, pour lutter contre la corruption. Elles fournissent des informations et coopèrent dans les enquêtes et les poursuites judiciaires.

2. La corruption dans le secteur bancaire :

2.1. Objet :

Les principes décrits dans cette section traduisent l'engagement de la banque de mener ses affaires de manière intègre. La Direction rappelle son adhésion aux valeurs fondamentales que sont la transparence, la responsabilité, et l'intégrité dans les affaires. La Direction exige que l'ensemble du Groupe adhère à ces valeurs afin de favoriser une culture de conformité dans laquelle aucune forme de corruption n'est jamais tolérée. Il est important pour la direction de rappeler à chaque fois son engagement de lutter contre la corruption conformément aux exigences réglementaires en vigueur ;

- Définir les modalités de lutte contre la corruption afin d'assurer l'intégrité du Groupe et sa réputation ;
- Communiquer clairement sur le sujet auprès de l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) ;
- Fournir un cadre afin de mettre en place un dispositif de lutte contre la corruption au regard des principes édictés au sein du Code anticorruption. Le Code anti-corruption, intitulé « Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence », fait partie intégrante de la documentation normative du groupe et figure, en tant que tel, dans le code. Il définit et illustre les différents types de comportement à proscrire comme étant susceptibles de caractériser des faits de corruption. Il inclut



notamment des dispositions relatives aux cadeaux, encadre les actions de mécénat et sponsoring et proscrit les paiements de facilitation. Il est porté à la connaissance de tous les Collaborateurs de la banque, ainsi que des personnes tierces travaillant pour le compte de cette dernière doit intégrer le code anticorruption dans la documentation normative locale. C'est pour le Groupe un enjeu de réputation essentiel, afin de préserver la confiance de ses Clients, actionnaires, Tierces parties, et autres parties prenantes.

2.2. les acteurs

- Le rôle de la direction générale : la direction générale contribue activement à la diffusion d'une culture de conformité anti-corruption (« Tone From The Top »). elle assure l'engagement du groupe société générale dans la lutte contre la corruption, notamment par le biais d'actions de communication auprès de l'ensemble des collaborateurs du groupe
- Le rôle de la direction de la conformité (CPLÉ) la direction de la conformité définit et supervise la mise en œuvre du dispositif de lutte contre la corruption et son fonctionnement. elle fournit à la direction générale les informations nécessaires à l'exercice de ses responsabilités en matière d'anti-corruption, veillant à ce que la lutte contre la corruption reçoive toute l'attention nécessaire de la part de la banque et que les moyens soient mis à disposition pour respecter les dispositions décrites.
- La direction de la conformité produit une documentation normative globale de lutte contre la corruption et la tient à jour en procédant à un examen régulier de sa conformité, en tenant compte des nouvelles lois et réglementations en vigueur et de tout changement dans l'organisation. elle définit le processus de gestion des risques de corruption relatifs aux tierces parties.
- Le rôle de la direction juridique : la direction juridique a la responsabilité de fournir un conseil juridique en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence au niveau du groupe. la direction juridique assure l'interprétation des normes juridiques et réglementaires ainsi que des avis juridiques externes en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence. elle assure également, via la veille juridique , le suivi de la législation, de la réglementation et des décisions judiciaires et administratives en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence.
- Le rôle de la direction des ressources humaines : la direction des ressources humaines s'assure que les processus en lien avec la gestion des rh soient intègres et respectent le code anti-corruption ainsi que la présente section.
- Le rôle de la direction finance : la direction finance a la responsabilité de définir, mettre en place et assurer le suivi des contrôles comptables et financiers qui permettront au groupe de s'assurer que les livres, registres et



- comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence.
- Le rôle de l'audit interne la direction inspection générale et audit prend en compte le risque de corruption dans ses programmes d'audits et d'inspection. les audit et inspections menés doivent notamment permettre de s'assurer que le dispositif de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence est conforme aux exigences du groupe, qu'il est efficacement mis en œuvre et régulièrement mis à jour.
 - Le rôle de la banque : la banque est le relais de la direction générale (DGLE). ainsi, elles diffusent localement la culture conformité anti-corruption, chaque direction a la responsabilité d'assurer la mise en œuvre et le respect de la présente section et de toute règle ou procédure destinée à veiller au respect de toutes les dispositions dans le domaine et d'identifier et signaler les manquements aux règles, veiller à la mise en place de contrôles destinés à s'assurer de l'efficacité du dispositif de lutte contre la corruption.
 - Le rôle des collaborateurs : tout collaborateur doit se sentir impliqué dans la lutte contre la corruption et le trafic d'influence. la prévention et la déclaration de tout fait de corruption sont de la responsabilité de tous. les collaborateurs doivent éviter toute activité qui pourrait conduire à un manquement à cette section. ainsi, comme précisé dans le code anti-corruption. Tout collaborateur qui commettrait un acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ses fonctions ou y participerait, directement ou indirectement (ex : complicité), pourrait voir sa responsabilité personnelle engagée et encourir de lourdes sanctions disciplinaires et/ou pénales et le fait pour un collaborateur de « fermer les yeux » sciemment sur un acte de corruption auquel est associée une autre personne agissant pour le compte de l'entreprise peut également, selon les dispositions réglementaires locales, donner lieu à des poursuites administratives, civiles ou pénales à l'encontre dudit collaborateur et/ou de l'entreprise.
 - La gouvernance les sujets relatifs à la lutte contre la corruption doivent être régulièrement abordés lors de comités de conformité au niveau de la banque.

3. Risques particuliers présentes par les personnes publiques et les personnes politiquement exposées :

3.1. Personnes publiques :

Les Personnes publiques présentent un risque accru de corruption en raison de leurs fonctions, des restrictions peuvent leur être appliquées quant à leurs interactions avec les Tierces parties. Une attention particulière doit être portée en cas d'interactions avec des Personnes Publiques. Certaines, du fait de leur positionnement hiérarchique et de leur pouvoir décisionnaire, peuvent être plus exposées au risque de corruption en raison de leur capacité d'influence ou de celle



d'un de leurs proches. La notion de Personne publique doit être prise au sens large, incluant tous les agents de la fonction publique, élus ou non élus, dignitaires, candidats à une fonction publique, membres de familles royales, magistrats, fonctionnaires ou employés, quel que soit leur grade.

3.2. PPE (Personnes Politiquement Exposées) :

Une Personne politiquement exposée (PPE) est une personne exposée à des risques particuliers de blanchiment de capitaux et de corruption en raison des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives notables qu'elle exerce ou a exercées pour le compte d'un Etat, ou de celles qu'exercent ou ont exercées des membres directs de sa famille ou des personnes connues pour lui être.

4. Les situations de conflits d'intérêts :

Afin d'assurer l'identification des situations de conflits d'intérêts présentant des risques de corruption, une politique de déclaration et de consignation des situations de conflits d'intérêts est mise en œuvre au sein de la banque. Les principes généraux et dispositif à mettre en œuvre afin de gérer les conflits d'intérêts figurent dans la partie précédente, Les pratiques à respecter en matière de conflit d'intérêts sont décrites dans le Code Anticorruption.

5. Dispositif de prévention

5.1. Cartographie des risques de corruption :

La cartographie des risques est un exercice permettant d'identifier et d'évaluer les risques de corruption et de trafic d'influence auxquels Société Générale Algérie est exposée dans le cadre de ses activités et de déterminer les plans d'actions adéquats pour réduire ces risques. Elle se déroule selon les principales étapes suivantes :

- Définition / identification des Scénarios de risque de Corruption,
- Evaluation du niveau de Risque Intrinsèque des Scénarios,
- Evaluation de la qualité du Dispositif de Maîtrise des Risques existant ;
- Evaluation du niveau de Risque Résiduel des Scénarios ;
- Définition des plans d'actions, lorsque cela est nécessaire. La nécessité d'actualiser la cartographie est évaluée chaque année pour l'ensemble de la banque

5.2. politiques et procédures écrites :

la banque doit, sous la responsabilité de la Direction locale, mettre en œuvre la présente section qui comprend, le cas échéant, la rédaction et la publication de procédures spécifiques à la banque. Ces procédures doivent respecter les dispositions de la présente section tout en étant adaptée aux spécificités et à l'organisation de la banque. Lorsque les Entités sont localisées hors de France, ces procédures tiennent également compte des obligations de la réglementation locale.

5.3. formation, sensibilisation et communication :

La banque s'engage à fournir à l'ensemble de ses salariés la sensibilisation dont ils ont besoin pour remplir leurs obligations légales et respecter la présente section.



A cette fin, le Responsable de la lutte contre la corruption au sein de la conformité à la charge de mettre en place un programme approprié de formation, de sensibilisation et de communication en matière de lutte contre la corruption.

la Conformité met en place des actions de formation et des programmes de sensibilisation à la documentation normative concernant la lutte contre la corruption.

Des communications régulières seront faites auprès du personnel par la conformité sur les thématiques « Lutte contre la corruption ».

5.4. sanctions disciplinaires :

Un collaborateur qui commet un acte de corruption s'expose aux sanctions suivantes : sanctions pénales prononcées par les tribunaux (une sanction pénale de cette nature a vocation à être inscrite au casier judiciaire de la personne concernée, et peut donc empêcher l'exercice de certaines activités) et/ou sanction disciplinaire interne. Tout manquement donnera lieu à un examen au cas par cas au regard des obligations professionnelles du collaborateur, dans le cadre de ses fonctions, à compter de la prise de connaissance des faits, afin d'apprécier la gravité du manquement et envisager les suites à donner. Le Collaborateur encourt une sanction disciplinaire interne, qui doit être proportionnée à la gravité du manquement ou de l'omission, et à son caractère ponctuel ou répété. Les sanctions disciplinaires figurant dans le règlement intérieur ou tout texte équivalent seront applicables en cas de comportement contraire au code anti-corruption.

Ce dispositif doit permettre de veiller à l'efficacité du dispositif anti-corruption et de détecter d'éventuelles infractions à partir des données comptables et financières De la banque . Ces contrôles doivent se matérialiser par des tests sur les opérations enregistrées dans les livres, registres et comptes afin de vérifier qu'elles ne masquent pas des faits de corruption ou de trafic d'influence. Dans le cadre de ces contrôles, une approche par les risques doit être adoptée.

Conclusion :

La corruption est un phénomène endémique et qui touche tous les secteurs et classes de la société, et notamment au sein des institutions financières, qui servent de plaques tournantes pour le blanchiment d'argent, au sein desquels des détournements de fonds peuvent se produire et dont les collaborateurs sont des acteurs majeurs dans les affaires de corruption.

Heureusement, un ensemble de dispositifs fut mis en place et notamment dans les banques privées pour lutter contre ce fléau et se prémunir des dommages qui en résultent.

En résumé, les conclusions auxquelles nous avons aboutis sont les suivantes :

- Impact sur l'économie : La corruption bancaire a des répercussions économiques significatives. Elle fausse la concurrence, décourage l'investissement étranger, entrave la croissance économique et compromet la confiance des investisseurs. Comprendre les coûts économiques de la corruption est essentiel pour évaluer son impact global.



- Mécanismes de corruption : Il est crucial d'analyser les mécanismes spécifiques de la corruption bancaire. Cela comprend l'identification des pratiques illégales, telles que le blanchiment d'argent, les pots-de-vin et les détournements de fonds, ainsi que l'identification des acteurs impliqués, qu'ils soient internes ou externes à la banque.
- Facteurs de risque : Comprendre les facteurs qui favorisent la corruption bancaire est essentiel pour développer des stratégies de prévention efficaces. Les facteurs tels que la faiblesse des réglementations, la culture organisationnelle, les lacunes en matière de gouvernance et l'absence de sanctions dissuasives peuvent accroître le risque de corruption.
- Prévention et détection : Il est impératif d'explorer les mesures de prévention et de détection de la corruption bancaire. Cela comprend l'amélioration des politiques internes, le renforcement des mécanismes de contrôle, la mise en place de systèmes de signalement confidentiels, et la collaboration étroite avec les autorités compétentes pour lutter contre la corruption.
- Rôle de la technologie : L'utilisation de technologies avancées, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, peut renforcer les capacités de détection et de prévention de la corruption bancaire. L'exploration de ces outils technologiques peut ouvrir de nouvelles voies pour lutter contre ce fléau.
- Collaboration multidisciplinaire : La lutte contre la corruption bancaire nécessite une approche multidisciplinaire. Les chercheurs en économie, en droit, en sciences politiques, en gestion et dans d'autres domaines connexes doivent travailler ensemble pour développer une compréhension holistique de la corruption bancaire et proposer des solutions intégrées.

Reference bibliographique

- Anastassiya Zagainova (2012), La corruption institutionnalisée : un nouveau concept issu de l'analyse du monde émergent. Economies et finances. Université de Grenoble; Rossijskaâ akademiâ narodnogo hozâjstva i gosudarstvennoj služby pri Prezidente Rossijskoj Federacii (Moskou), 2012. Français. ffNNT : 2012GRENE015ff. fftel-00921574f
- Mouzaoui Aicha, Baar Abdelhamid, Boras Boudalia (2022), Financial corruption between theory and the international legal mechanisms of its struggle, Journal of Contemporary Business and Economic Studies Vol.(05) No.(2) (2022)
- Susec Sabrina (2015). Le secteur bancaire et financier français face à la corruption : un système d'intégrité en construction, Université de Cergy – Pontoise, France.